

# SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

Vincennes le 25/05/2006

Cher(e)s Ami(e)s,

Le syndicat travaille activement pour atteindre nos objectifs.

La plate forme revendicative a été transmise aux ministères. Le mouvement et la détermination ont permis de sortir de l'immobilisme qui prévalait jusqu'à présent.

Pour autant, ni la nouvelle tonalité du discours de la conférence des doyens, ni le rendez vous au ministère de la santé la semaine prochaine, ni la négociation qui s'ouvre avec l'ensemble des acteurs le 14/06 prochain, ne vont permettre d'avancer si un mouvement unitaire d'adhésion n'est pas renforcée par les acteurs locaux que nous sommes tous.

Je compte sur vous pour diffuser la **nécessité de l'adhésion de l'ensemble des enseignants et notamment des maîtres de stage, et la préparation d'un vaste mouvement de protestation en septembre prochain si la négociation n'ouvrait pas de perspective rapide** sur tous les points suivants que nous réitérons dans tous nos messages:

1/ La revalorisation statutaire et financière des enseignants cliniciens ambulatoires (Maîtres de Stage) : le rôle et le travail des enseignants nécessitent une rémunération salariale universitaire en tant que chargés d'enseignement comportant une revalorisation après 10 ans de blocage de rémunération.

2/ La mise en place du stage d'externat en 2<sup>ème</sup> cycle, à l'égal des autres stages, nécessitant la budgétisation en rapport avec la rémunération des externes et des enseignants.

3/ La généralisation du Semestre Ambulatoire en Soins Primaires et en Autonomie Supervisée (Saspas) pour l'ensemble des étudiants afin qu'ils bénéficient d'une année entière de formation en ambulatoire.

4/ La création à titre expérimental de 6 à 8 postes de chefs de clinique ambulatoire (données actuelles du terrain en capacité à mettre en place ces postes) pour la rentrée 2006 avant une généralisation en 2007 à l'issue de la fin de la première cohorte des DES, budgétisés sur une ligne dédiée ne s'imputant pas sur les postes des autres spécialités.

5/ Le doublement du nombre d'enseignants associés pour atteindre 250, chiffre plancher pour faire fonctionner les départements de médecine générale.

6/ La titularisation parmi ces derniers d'un corps de plus de 100 enseignants-chercheurs, sur dossier et sur critères définis en commun en fonction du contexte et de la discipline, dans le cadre d'un plan sur trois ans.

Merci de l'action de chacun et de tous au service de ces objectifs, essentiels pour l'existence de la discipline universitaire, synonyme de survie de la discipline et de qualité des soins délivrés aux patients.

Amicalement à toutes et tous et à bientôt

Vincent Renard